



RAPPORT D'ACTIVITÉS

Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné

2023



AGIR
POUR **D** **MAIN**

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

www.valdille-aubigne.fr



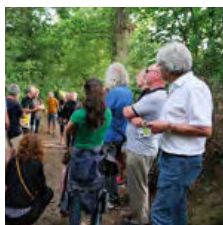
SOMMAIRE

04 Le Val d'Ille-Aubigné

06 Le budget

08 Projet Alimentaire Territorial PAT • Pass commerce et artisanat •
CODEVIA • Contrat départemental de solidarité territoriale 2022-2028

10 Nos actions 2023



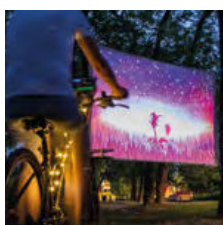
12
Un territoire durable



16
L'attractivité économique
et l'emploi



20
Un territoire à vivre
pour tous



24
La promotion et le
rayonnement du territoire

CADRE LÉGAL

ART L 521 1-39 du Code général des collectivités territoriales

Le président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'EPCI peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'EPCI.

Directeur de la publication : Claude JAOUEN • Rédaction : services du Val d'Ille-Aubigné • PAO Coconut graphics • Crédit photos : Val d'Ille-Aubigné, Leandre Binault, Cinécyclo, Jean-Paul Noble, Julien Tourout - INPN, Ecole de musique de l'Illet, Bruno Bamde, Adobe Stock, Simon Fougerat, Simon Bourcier, Yves Bigot • Impression : Média Graphic • Tirage : 500 exemplaires • Validé en conseil communautaire du 9 juillet 2024 • ISSN 2998-9752.

ÉDITO

Chaque année, le rapport d'activités permet de partager et d'informer sur les projets et les actions conduites au quotidien par les élus et les services de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné.

Le rapport d'activités 2023 témoigne de la poursuite de la mise en œuvre du projet communautaire, tant dans les actions d'aménagement du territoire, de renforcement de l'attractivité et de développement des services à la population, que dans la formalisation de partenariats. Dans une cohérence d'ensemble, cette dynamique d'action participe à faire du Val d'Ille-Aubigné un territoire durable à vivre pour tous.

Entre autres des éléments marquants de 2023, il est à mentionner la définition, en application de la loi, des Zones d'Accélération de Production des énergies renouvelables, menée de manière coordonnée et concertée sur les communes avec le soutien de la Communauté de communes. En complément des actions déjà engagées, ceci constitue un jalon important et vient ouvrir le champ d'accélération des projets de production locale des EnR.

Les partenariats avec les différents acteurs institutionnels participent à la cohérence du développement du territoire et aux financements de nos actions. La convention territoriale globale avec la CAF, signée le 3 mars 2023, fixe le cadre stratégique d'actions partenariales sur différentes thématiques telles que la petite enfance, l'enfance jeunesse et la famille.

Le contrat de solidarité territoriale 2023-2028 porté par le Département d'Ille-et-Vilaine a été signé le 26 septembre 2023. Établi sur la base de priorités communes ce contrat permet la concrétisation de projets d'aménagement et d'équipements et apporte un soutien aux acteurs mobilisés pour faire vivre le territoire.

Le 8 décembre 2023 a été signée la poursuite du partenariat avec l'association Initiative Rennes, partenariat initié depuis sa création en 2000. Cet accord permet notamment un accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprises et contribue également à la dynamique économique du territoire.

Par ailleurs, les projets et les actions pour le développement du territoire se sont poursuivis sur l'année 2023. Ainsi le Projet Alimentaire Territorial a mobilisé l'ensemble des acteurs impliqués avec des résultats concrets dans une stratégie d'action pour les années à venir. En matière de mobilités, les études travaux des trois premières liaisons du schéma des itinéraires vélos ont été lancées. La réalisation de nouveaux équipements s'est poursuivie comme la crèche à Melesse ou la salle omnisport à Saint-Symphorien.

En vous souhaitant une agréable lecture, ce rapport d'activités 2023 de la Communauté de communes donne à voir de belles avancées pour faire du Val d'Ille-Aubigné un territoire durable à vivre pour tous.

Claude Jaouen
président du Val d'Ille-Aubigné

Le Val d'Ille-Aubigné

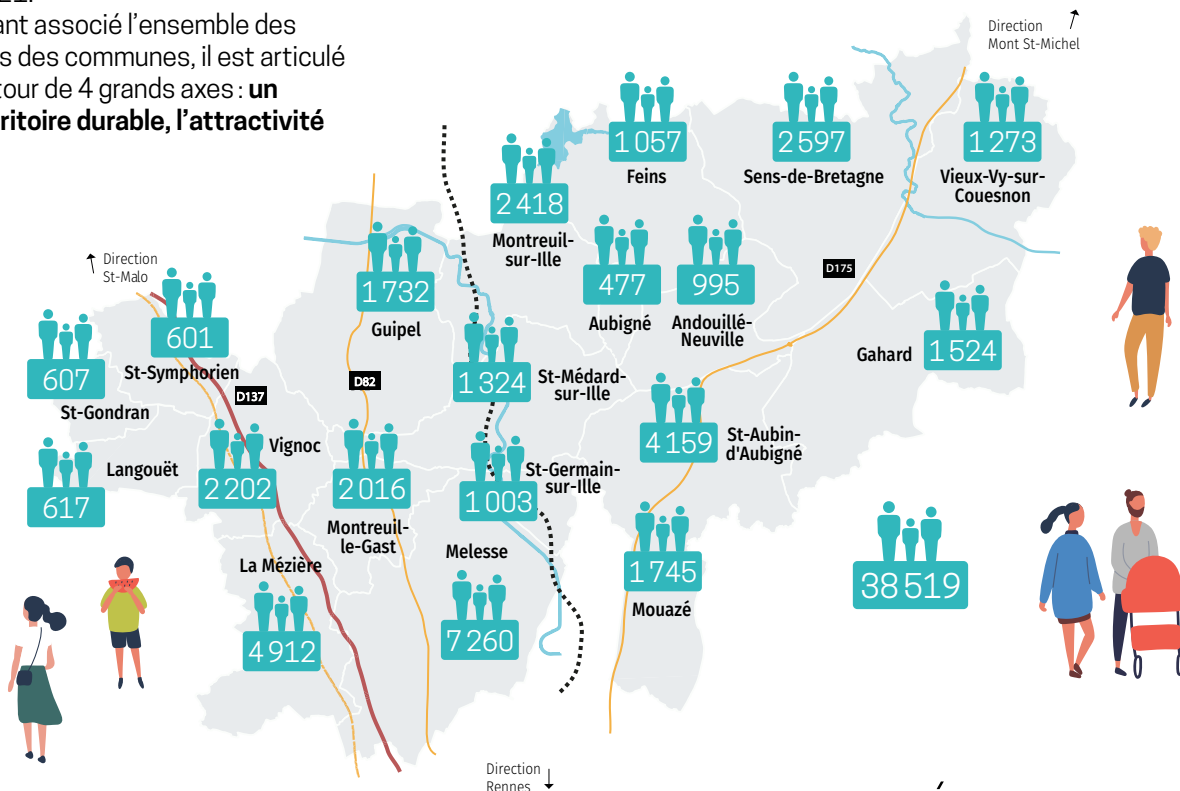
Depuis le 1^{er} janvier 2017, le Val d'Ille-Aubigné réunit 19 communes et compte 38 080 habitants*.

Le conseil communautaire a adopté son Projet de territoire : « **Un Territoire Durable à vivre pour tous** », le 14 septembre 2021.

Ayant associé l'ensemble des élus des communes, il est articulé autour de 4 grands axes : **un territoire durable, l'attractivité**

économique pour de l'emploi pérenne, un territoire à vivre pour tous, le rayonnement et la promotion du territoire.

Le projet de territoire fixe le cap et définit la stratégie, les ambitions et les priorités de l'action de la Communauté de communes pour 2021-2026.



Les COMPÉTENCES de la Communauté de communes

- Aménagement de l'espace communautaire
- Développement économique
- Aménagement et gestion de l'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets
- Eau : alimentation en eau potable
- Environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Voirie
- Sport : schéma directeur des équipements structurants
- Action sociale (gestion Ehpad, épicerie solidaire)
- Maisons de services au public
- Financement du contingent SDIS
- Assainissement non-collectif
- Transport
- Culture
- Petite enfance/jeunesse
- Emploi
- Réseaux publics et services locaux de communications électroniques
- Tourisme
- Adhésion à des institutions ayant des actions au niveau intercommunal
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

* Source Insee : Populations légales 2021 - populations municipales entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2024

Le fonctionnement des instances



38 conseillers communautaires composent le conseil.

Le CONSEIL communautaire

C'est l'instance de décision. Il est composé des 38 conseillers communautaires et de 10 suppléants (pour les communes de moins de 1 000 habitants).

Il administre la Communauté de communes et se réunit habituellement 1 fois par mois. Il vote le budget et prend les décisions concernant les orientations, les actions et les programmes.

Suite aux élections locales de mars 2020, les nouveaux élus communautaires ont été désignés et le conseil communautaire installé lors du conseil du 15 juillet 2020.

Le BUREAU communautaire

Composé du président, de 11 vice-présidents et de 5 conseillers délégués, il étudie les propositions des différents services et des commissions puis les soumet à la décision du conseil communautaire.

Le PRÉSIDENT

Élu parmi les conseillers communautaires, il est l'organe exécutif de la Communauté de communes. Il exécute les décisions du Conseil communautaire qui lui a délégué certaines attributions.

La CONFÉRENCE des maires

Composé de tous les maires de la Communauté de communes, elle se réunit sur des sujets spécifiques tels que : orientations PLUi, évolution des compétences de la CC, organisation de l'exercice des compétences.

L'ORGANISATION des services par pôles

La Communauté de communes exerce ses compétences et met en œuvre ses projets en s'appuyant sur une administration constituée d'une équipe de 101 agents répartis en 6 pôles.

EN 2023

23 Réunions de bureaux

11 Réunions de bureaux délibératifs

11 Réunions de conseils

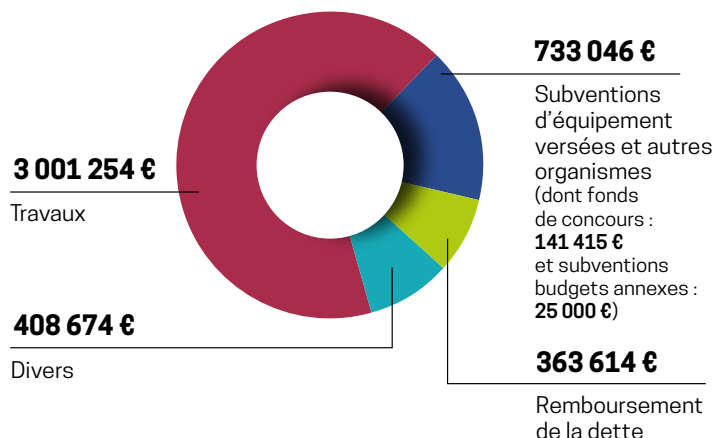
383 Délibérations



Le budget 2023

INVESTISSEMENT (montants réels)

DÉPENSES **4 506 590 €**

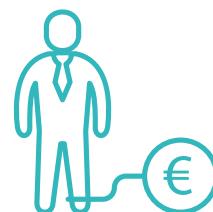
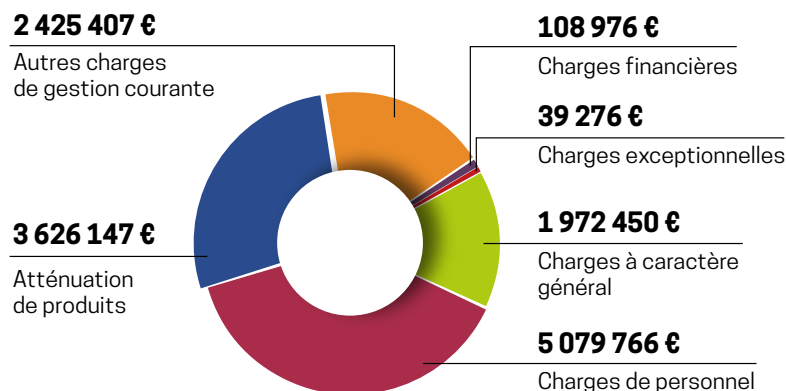


Principales dépenses d'investissement hors fonds de concours aux communes et subventions aux budgets annexes

PETITE ENFANCE (crèche Melesse)	1 131 200 €
SPORT (salle Saint-Symphorien)	1 701 052 €
FIBRE OPTIQUE (Très Haut Débit - THD)	529 076 €

FONCTIONNEMENT (montants réels)

DÉPENSES **13 252 025 €**



UN ENDETTEMENT **FAIBLE**

6,06 M €

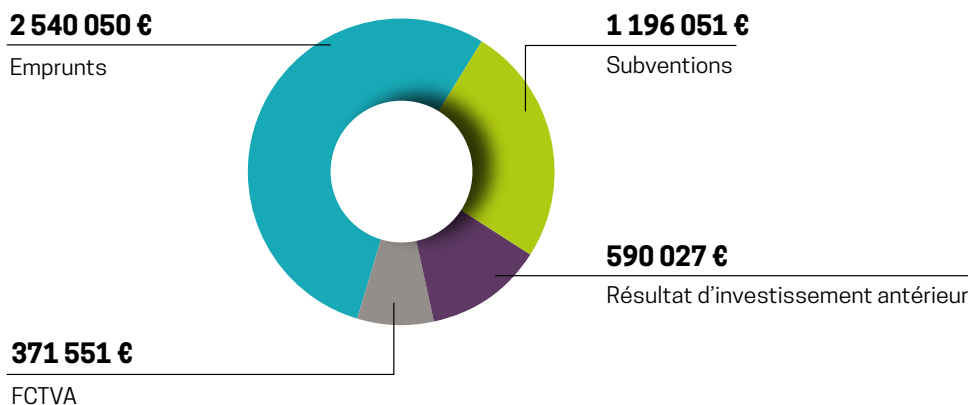
Encours de dette corrigé au 31/12/2023

4,5 ans
Durée de désendettement

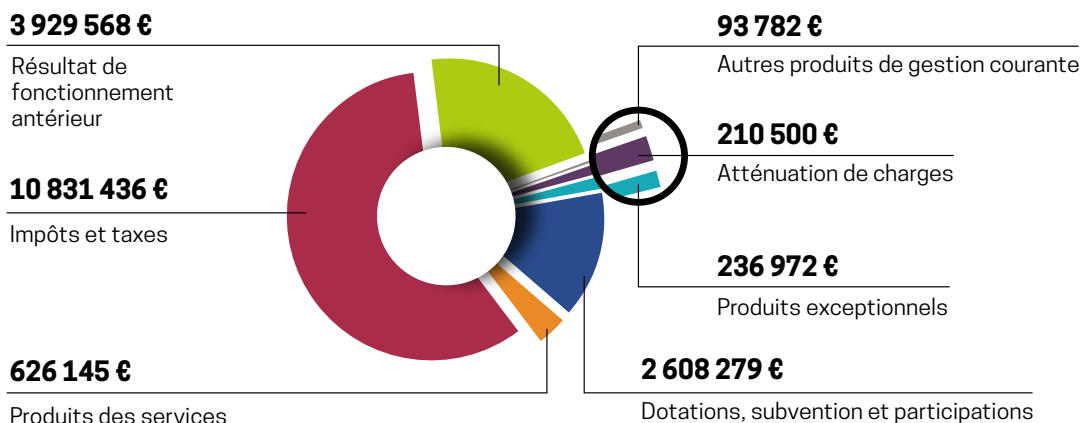
Détail des atténuations de produits

Dotations de solidarité versées aux communes	1 250 851 €
Attribution de compensation versée aux communes	336 534 €
Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR)	1 988 512 €

RECETTES 4 831 202 €



RECETTES 18 569 824 €



Détail impôts et taxes

▪ IMPÔTS ÉCONOMIQUES

Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (<i>ifer</i>).....	147 530 €
Taxe sur les surfaces commerciales (<i>tascom</i>).....	542 810 €
Cotisation Foncière des Entreprises (<i>cfe</i>).....	1 723 225 €
Taxe de séjour	38 831 €

▪ IMPÔTS MÉNAGES

Taxe d'habitation (<i>résidences secondaires</i>).....	142 570 €
--	-----------

Taxe foncier bâti.....	826 981 €
Taxe foncier non bâti.....	38 648 €
Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (<i>fpic</i>).....	409 582 €
Fraction de TVA (<i>en remplacement de la taxe d'habitation et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises - cvae</i>).....	6 582 338 €
Taxe Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).....	140 855 €

Projet Alimentaire Territorial PAT



Les participants au Défi foyer alimentation positive du 1^{er} trimestre 2023

L'année 2023 marque une étape charnière pour le PAT, avec des résultats concrets qui illustrent la mobilisation et l'engagement de l'ensemble des acteurs impliqués.



Au cours de cette année riche en actions, le PAT a ciblé différents publics clés du monde agricole et alimentaire : agriculteurs, étudiants agricoles, jeunes générations, cuisiniers de la restauration collective, et habitants du territoire. Ces initiatives contribuent ainsi aux objectifs de transition agroécologique et d'alimentation durable, définis dans le cadre du projet.

L'année 2023 a permis de mettre en lumière les points forts et les faiblesses du PAT, fournissant ainsi des bases solides pour l'élaboration d'une stratégie d'action efficace pour les années à venir. Parmi les réalisations notables, on peut citer : l'accompagnement des agriculteurs ; la sensibilisation des jeunes générations et des habitants du territoire, la promotion d'une alimentation durable et de qualité servie en restauration collective.

En poursuivant son engagement et en mobilisant l'ensemble des forces vives, le PAT est résolu à contribuer activement à la transition agroécologique et à la promotion d'une alimentation durable sur le territoire.

La formation dans les cuisines collectives



Pass commerce et artisanat

50^e entreprise soutenue

Le 9 mars 2023, la Communauté de communes a célébré la 50^e entreprise soutenue par le Pass Commerce et artisanat (PCA) sur le territoire.

Le PCA est un dispositif cofinancé par la Région Bretagne et le Val d'Ille-Aubigné, qui vise à dynamiser l'activité des Très petites entreprises du commerce et de l'artisanat via un soutien :

- À l'installation et au développement d'activité en centralité ;
- Aux investissements réduisant les impacts environnementaux ;
- À la numérisation et la digitalisation.

Dans le cadre de sa reprise, la boulangerie Au Bonheur des Sens, située à Sens-de-Bretagne, s'est vue remettre une subvention d'un

montant de 3 513 €. Elle a ainsi pu développer son offre de snacking. L'essentiel de l'investissement soutenu par le PCA a porté sur des travaux d'agencement et l'installation de vitrines.

Les commerçants ont bénéficié d'un rendez-vous gratuit avec

l'Agence locale de l'énergie et du climat de Rennes. Ils ont pu évoquer les consommations énergétiques, l'isolation et le système de chauffage de leur commerce. Les aides financières pour la transition des artisans-commerçants ont également été présentées.



CODEVIA



Conseil
de développement
du Val d'Ille-Aubigné

En 2023, le Codevia, conseil de développement du Val d'Ille-Aubigné, a continué à travailler sur les thématiques de l'alimentation en organisant un banquet DéPaysant liant la découverte des produits locaux, de leur préparation et de partage entre producteurs et consommateurs, une soirée ciné-débat sur la préservation des ressources et l'agriculture à l'échelle européenne et a été invité à participer au comité de pilotage du PAT du Val d'Ille-Aubigné, sur les lieux de liens avec la mise en place de rencontres entre les tiers-lieux du territoire et l'organisation d'une journée de tables rondes et de partage, sur la démocratie avec la

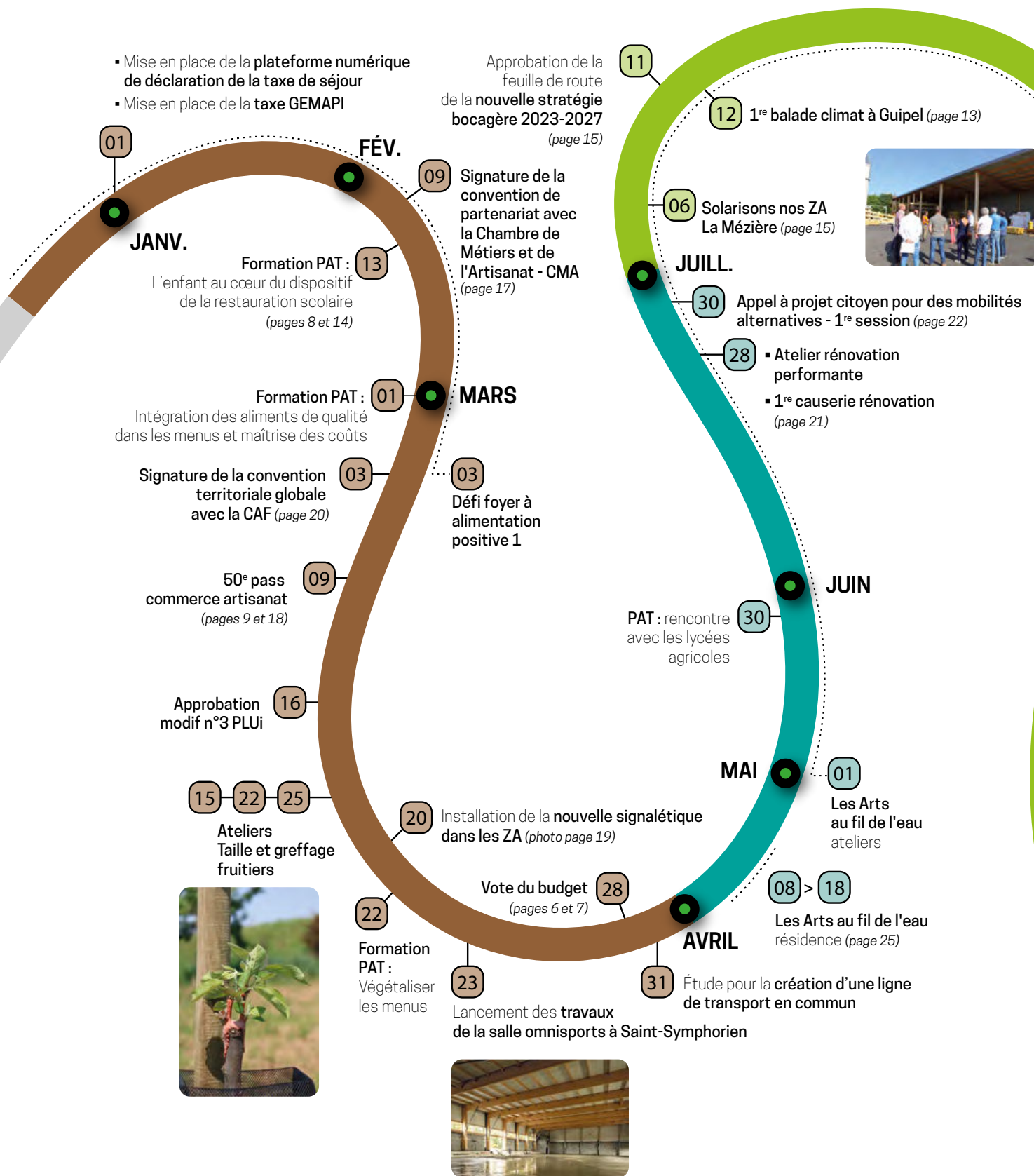
construction de mises en récits d'expériences, des exemples de participation citoyenne dans les communes et l'analyse de la mobilisation de la société civile à la réalisation concrète des orientations du PCAET.

Le Codevia a aussi été saisi par la Communauté de communes pour un avis sur le projet de ligne de transports en commun du territoire, le bilan d'étape du projet de territoire et le bilan à mi-parcours du PCAET et a été invité à faire partie du comité des partenaires de la mobilité. Le Codevia a aussi été sollicité par d'autres instances telle que le Pays de Rennes et le Département.

Plus d'infos dans le rapport d'activité du Codevia.

NOS ACTIONS 2023

- Mise en place de la **plateforme numérique de déclaration de la taxe de séjour**
- Mise en place de la **taxe GEMAPI**



Lancement des travaux du pôle intergénérationnel à Melesse

Contrat départemental de solidarité territoriale 2022-2028

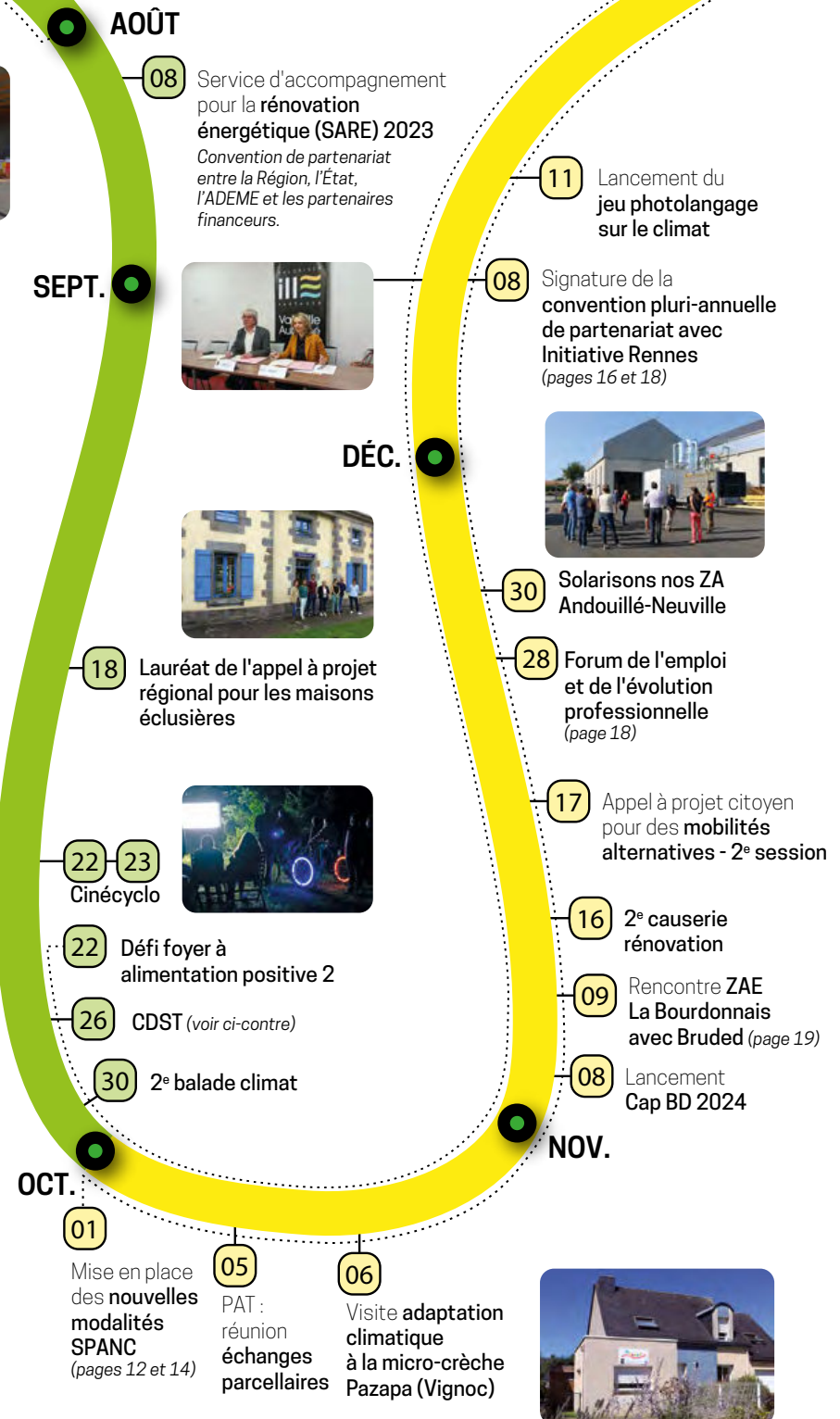


Signé le 26 septembre 2023, le Contrat départemental de solidarité territoriale 2023-2028, s'inscrit dans la tradition des contrats proposés par le Département aux intercommunalités et qui depuis 2006 constitue un outil structurant de l'accompagnement des projets sur les territoires.

Doté d'une enveloppe de 2 356 976 € sur la période, le CDST permet à la Communauté de communes de mobiliser le soutien du Département sur des projets d'investissements et de fonctionnement, dans une démarche de coopération, autour d'enjeux communs au carrefour des préoccupations et compétences :

- Amplifier la dynamique des transitions
- Conforter et développer une offre de service de proximité adaptée à tous
- Faciliter l'accès à la culture et au sport pour le bien vivre ensemble
- Promouvoir un tourisme durable et responsable à partir des atouts du territoire

En 2023, le CDST a participé, entre autres, au financement de 7 événements culturels sur le territoire et prévoit la mobilisation de fond pour les travaux d'aménagement du Domaine de Boulet et les liaisons cyclables prévues à la réalisation en 2024.



Un territoire durable

En 2023, l'objectif d'un territoire durable s'est traduit par des ambitions renforcées pour la qualité de l'eau avec les nouveaux contrats territoriaux des bassins versants. Une nouvelle candidature au programme Breizh bocage permet également d'assurer la poursuite des actions de protection et de plantations bocagères jusqu'en 2027. 2023,

c'est aussi la poursuite de l'incitation au développement des énergies renouvelables partout sur le territoire : information aux particuliers, installation d'une centrale photovoltaïque au Domaine de Boulet, suivi des projets éoliens, accompagnement des communes sur la définition des zones d'accélération EnR.

SPANC

Le territoire compte près de 4 800 installations d'assainissement non collectif. Ces installations doivent être contrôlées par le SPANC tous les 8 ans conformément au règlement de service. En 2021 et 2022, des retards ont été pris sur ces contrôles périodiques. En 2023, la quasi-totalité du retard a été rattrapé. Entre autres, les installations d'assainissement non collectif des communes d'Andouillé-Neuville et Aubigné

n'avaient pas été contrôlées depuis 2011 et 2013. Sur cette année 2023, le SPANC a ainsi réalisé 295 contrôles périodiques. Ainsi, en fin d'année 2023, on estime que plus de 99 % du parc a été contrôlé avec un taux de conformité réglementaire de ces installations de 79 %.

LE TERRITOIRE DU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ, C'EST

20 252
ha

Surface agricole utile

395

exploitations agricoles

9 %

de la surface agricole utile en agriculture biologique soit 1 907,46 ha

21

agriculteurs bénéficiant d'une MAEC bocage/ 120 km

LE TERRITOIRE, C'EST AUSSI

390 km de cours d'eau

1 site Natura 2000 au Domaine de Boulet

2 espaces naturels sensibles

8 méthaniseurs privés pour
une puissance totale installée
de **30,714 GWh**

Balades climat

Dans le cadre de l'appel à projets "adaptation au changement climatique" de l'ADEME et de la Région Bretagne, le Val d'Ille-Aubigné a organisé, en partenariat avec la Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE), deux balades climat en 2023 à Guipel.

Ces balades avaient pour objectif d'accueillir les participant.e.s à l'enjeu de

l'adaptation au changement climatique, d'évoquer les impacts déjà visibles et d'échanger sur des solutions concrètes, existantes ou à construire.

La végétalisation des sols, l'inconfort d'été des bâtiments anciens ou encore l'intérêt des îlots de fraîcheur ont notamment été abordés. Des mesures de température réalisées sur le territoire en

période estivale ont pu illustrer l'importance des îlots de fraîcheur.

Ces données ont été présentées lors d'un conseil communautaire par Vincent Dubreuil, climatologue à l'université de Rennes II. Une vingtaine de participants étaient présents lors de ces deux balades.



Un territoire durable

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)



136 animations

pour **1 303** participants
(dont 5 rencontres avec les lycées CFA soit **73** étudiants)

- **2** ateliers "Ma fourchette change d'assiette"
- **3** ateliers Restauration collective
- **127** ateliers "Alimentation et agriculture durable" (pour 57 classes de primaires soit 1 200 élèves)
- **67** participants au défi foyer à alimentation positive

AGRICULTURE

45 accompagnements

à la création/reprise/transmission ou développement

- **16** INTERVENTIONS DE LA SAFER dont :
- **26 HA 04 A 36 CA** surface foncière agricole préservée par l'intervention de la Communauté de communes

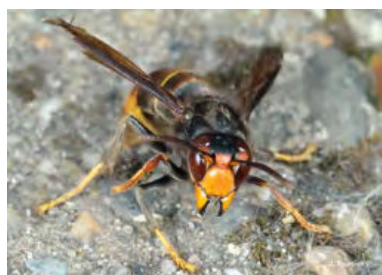
BOCAGE

2 182 kml

Inventaire bocager du Val d'Ille-Aubigné 2022

de haies bocagères

- **5,6 kml** haies plantées et restaurées via Breizh Bocage



LUTTE CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES

Frelon asiatique 391 nids détruits

SCHÉMA TRAME VERTE ET BLEUE

TRAVAUX

- Restauration de la PRAIRIE HUMIDE DE LA BIJOUTERIE à Feins
- Restauration LANDES ET MARES à Andouillé-Neuville
- **400** vergers recensés
- **3** PROJETS DE PLANTATION et RESTAURATION subventionnés
- **2** animations "Taille et greffe de fruitiers"



FILIÈRE BOIS

- **12,75** t de paillage produites
- **17,5** t de paillage vendues
- **91** t de plaquettes stockées

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ÉNERGÉTIQUE

Énergies renouvelables sur le patrimoine communautaire

- **150 583 kWh** d'électricité renouvelable



SPANC

- **125** contrôles de conception
- **116** contrôles de bonne exécution
- **383** contrôles de bon fonctionnement (dont 88 ventes)
- **79 %** d'installations conformes



Solarisons nos ZA



Le Val d'Ille-Aubigné a invité les artisans, chefs d'entreprise et acteurs économiques à participer à un atelier sur l'installation de panneaux solaires le jeudi 6 juillet dans les locaux de l'entreprise CEB charpente. Cet atelier était animé par le Syndicat

départemental d'énergie 35, en partenariat avec l'ALEC.

Plusieurs axes ont été abordés : les méthodes pour réduire sa consommation, les bons réflexes et l'utilisation de l'énergie solaire pour produire sa propre électricité.

Un deuxième rendez-vous à destination des entreprises a été consacré à la transition énergétique le 30 novembre. Deux heures

pour décrypter la réglementation et étudier les leviers d'action pour faire des économies dans l'exploitation des bâtiments d'activité et des outils de production.

32 entreprises ont participé à ces ateliers.



Visite de l'entreprise CEB Charpente à La Mézière.

L'attractivité économique et l'emploi

L'attractivité économique pour de l'emploi pérenne en 2023 s'est traduite par un plus grand nombre d'actions transversales visant à accompagner les acteurs économiques dans les transitions : un nombre croissant de contacts d'entreprises avec l'agence

locale de l'énergie et du climat dans le cadre du conseil au petit tertiaire privé mais aussi d'animations collectives, avec 2 ateliers EnR et une conférence sur la mobilité en entreprise lors du forum de l'emploi.

Signature du contrat Initiative Rennes

La Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné est partenaire de l'association Initiative Rennes, membre du réseau Initiative France, depuis sa création en 2000. Son soutien se traduit notamment par la participation financière à la plateforme Initiative Rennes dédiée aux créateurs et repreneurs d'entreprise.

Afin de prolonger ce partenariat, une convention de 3 ans a été signée entre Initiative Rennes et le Val d'Ille-Aubigné le 8 décembre 2023.

Véritable partenaire du développement économique du territoire, Initiative Rennes

travaille à la création et au maintien des activités et des emplois sur le Pays de Rennes. L'association participe au financement et à l'accompagnement des projets de création et reprise d'entreprises dans tout secteur d'activité. L'outil de financement est le prêt d'honneur, qui correspond à un prêt à taux zéro. Il contribue à renforcer les fonds propres des créateurs au démarrage du projet, et favorise aussi l'accès à un financement bancaire complémentaire.

LE TERRITOIRE DU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ, C'EST

5,7%

taux de chômage

366

entreprises créées en 2023

2 600

établissements actifs au 31/12/2023

9 737

nombre d'emplois sur le territoire (Insee 2020)

LE TERRITOIRE, C'EST AUSSI

32 Zones d'activités

1 pépinière d'entreprises

6 commerces de proximité dans des locaux communautaires

Le Point Accueil Emploi (PAE)

Avec ses deux antennes stratégiquement implantées (Cap Malo et Saint-Aubin-d'Aubigné), ce service d'information, d'orientation et de soutien offre une palette complète de conseils et d'actions afin de favoriser l'insertion professionnelle sur le territoire du Val d'Ille-Aubigné.

Afin de mieux répondre aux besoins variés des publics et des entreprises, le PAE collabore avec un réseau de partenaires associatifs et institutionnels locaux et régionaux (France Travail, We Ker, CIDFF35, Département d'Ille-et-Vilaine, Région Bretagne, Orange solidarités, SPEF...). Cette collaboration enrichit l'offre de services et favorise l'efficacité des actions entreprises.

De nombreux temps forts sont organisés tout au long de l'année :

- **Journées de l'intérim** : mise en lien sous forme de job dating entre agences d'intérim et chercheurs d'emploi (67 participants sur 3 journées)

- **Module Découverte des Métiers** : proposé aux femmes accompagnées par le PAE et le CIDFF.
- **Appel à Projets pour les bénéficiaires du RSA** intitulé « parcours pour mon avenir professionnel », action pilotée par le PAE Val d'Ille-Aubigné et le CDAS de St-Aubin-d'Aubigné, a pour vocation de permettre à un groupe de personnes éloignées de l'emploi de retrouver une dynamique.
- **Forum de l'emploi et de l'évolution professionnelle** : temps fort de rencontres et d'échanges entre employeurs, candidats et organismes de formation.
- **Ateliers Orange solidarités** : ateliers collectifs sur les thématiques des fondamentaux de l'informatique
- **Forum PIJ La Mézière** : invité par le Point Information Jeunesse de La Mézière, organisateur du forum : conseils en matière de recherche d'emploi auprès de jeunes.



Atelier numérique organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) dans les locaux de l'hôtel d'entreprises Émergence à l'écoparc.

L'attractivité économique et l'emploi

EMPLOI FORUM DE L'EMPLOI

Le Forum de l'emploi et de l'évolution professionnelle a pour objectif depuis sa création en 2018 de créer un temps fort de rencontres et d'échanges entre employeurs, candidats et organismes de formation. Mais aussi de favoriser l'évolution professionnelle et la formation en répondant aux besoins en recrutement des entreprises et favoriser les partenariats.

En 2023, ce forum s'est déroulé le 28 novembre sur une demi-journée et soirée avec une première partie job dating, suivi d'un accès libre pour des échanges informels auprès des entreprises,

organismes de formation et partenaires de l'emploi présents.

Ce temps fort était également ponctué de 3 ateliers collectifs et Escape Game dans l'après-midi et s'est finalisé par une table ronde destinée aux entreprises, organisée par le service développement économique.

- **101** visiteurs
- **298** OFFRES recueillies
- **169** RDV/
48 échanges informels et **53** participants aux informations collectives



Le forum en 2023 était organisé à La Mézière.

Les Points Accueil Emploi ont accompagné :

279 personnes

dont **139** nouvelles inscriptions

▪ **265** allocataires du RSA

▪ **62 %** sont demandeurs d'emploi

▪ **26 %** sont salariés

PASS COMMERCE ARTISANAT

- **12** DOSSIERS accordés
- **11** SUBVENTIONS versées pour un montant global de **50 013,18 €**

DÉVELOPPER L'ACCÈS AUX USAGES NUMÉRIQUES

BRETAGNE TRÈS HAUT DÉBIT

- **1 707** prises installées
- **642** prises raccordées

INITIATIVES RENNES

Ce dispositif est destiné à aider les créateurs et repreneurs de petites entreprises.

- **12** PROJETS soutenus



FORMATIONS

- **5** FORMATIONS accueillies ou organisées par la Communauté de communes

Rencontre « Objectif ZAN, optimisation foncière et restructuration des Zones d'Activités économiques (ZAE) : comment agir ? »

Une rencontre s'est déroulée le 9 novembre 2023 à La Mézière, en partenariat avec l'association BRUDED et l'EPF Bretagne dans le cadre des Territoires innovants et le contrat de coopération métropolitain.

Dans un contexte d'une nécessaire préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, et après des décennies où le foncier a été utilisé comme un outil d'attractivité économique des territoires, la loi climat et résilience de 2021 a introduit la notion de Zéro Artificialisation Nette (ZAN). La même loi amenait notamment les intercommunalités à réaliser un inventaire de leurs ZAE, avant fin août 2023, pour cartographier et repérer les gisements fonciers au sein des zones existantes.

L'objectif est désormais de proposer collectivement des pistes d'actions pour mobiliser ces gisements, restructurer les ZAE existantes et établir une réflexion sur la ZAE de demain, sobre en foncier et répondant aux autres enjeux écologiques (eau, énergie, biodiversité, mobilité...).

Pour initier les débats, trois ateliers étaient organisés l'après-midi en lien avec le CEREMA, l'EPF Bretagne et Rennes Métropole pour la mise en contexte et en perspective.

Les 80 participants, dont une majorité d'élus et techniciens d'autres intercommunalités, ont pu déambuler sur la zone d'activités de la Bourdonnais située à La Mézière.

Trois pistes d'outils à approfondir pour passer à l'action :

- Le bail à construction : structures porteuses, gestion, formation des agents...
- Les actions sur le foncier privé : préemption, expropriation, clauses de ventes (clauses résolutoires...)
- Le recours aux documents de planification en faveur de l'optimisation foncière des zones existantes.
- Une densification dans l'aménagement avec mutualisation des espaces de parking.



Nouvelle signalétique des zones d'activités

ACCOMPAGNEMENT D'ENTREPRISES

- **135** CONTACTS ENTREPRISES
- **91** PROJETS D'IMPLANTATION dont **37** pour une recherche immobilière et **54** pour une recherche foncière
- **41 %** sont extérieures au territoire
- **12** porteurs de projet en création accompagnés

ANIMATIONS

- **4** VISITES d'entreprises

IMMOBILIER D'ENTREPRISE ET FONCIER ZA

- **4 065 m²** SURFACE VENDUE et **35 052 m²** surface réservée
- **35 938 m²** SURFACE DISPONIBLE
- **4** PROJETS ABOUTIS (compromis de vente)
- **12** projets positionnés en ZA (solutions foncières réservées)

Un territoire à vivre pour tous

2023 : une année de définitions stratégiques pour un territoire à vivre pour tous avec la signature de la Convention territoriale globale, nouveau projet de fonctionnement pour le RPE, la réorganisation de la gestion des structures petite enfance mais aussi

de nouvelles perspectives pour le service autopartage, le lancement d'une étude pour un service de transport régulier, l'implication dans la démarche de révision du SCoT du Pays de Rennes...

Signature de la convention territoriale globale (CTG)

La CTG, convention de partenariat conclue pour la période 2022-2026 entre la Caf 35, le Val d'Ille-Aubigné et les 19 communes du territoire a été signée le 03 mars 2023.

Cette convention vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire.

Le Val d'Ille-Aubigné a produit un diagnostic ayant permis l'élaboration d'un plan d'action élaboré autour de 5 thématiques :

- La petite enfance
- L'enfance-jeunesse

- Le soutien à la parentalité
- L'accès aux droits
- L'accès au logement des publics fragilisés

Des instances de pilotage et techniques, composés d'élus communautaires et municipaux, ponctuent le temps de la convention, afin de donner une orientation aux réflexions et aux projets à mutualiser à l'échelle du territoire.

En 2023 :

- 2 comités techniques
- 1 comité de pilotage

LE TERRITOIRE DU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ, C'EST

1019

places d'accueil d'enfants de moins de 3 ans (dont 159 en accueil collectif)

3

multi-accueils communautaires dont 2 en gestion prestataire

2

halte garderie gestion prestataire

3

micro-crèches communautaires

4

micro-crèches privées

4

Maisons d'assistant.e maternel.le sur le territoire

LE TERRITOIRE, C'EST AUSSI

3 gares SNCF

48 arrêts Breizhgo (hors scolaires)

1 Pôle d'Échange Multimodal

10 aires de covoiturage (270 places)
dont 4 communautaires (82 places)

17150 logements dont
1172 logements sociaux

2 chantiers d'insertion,
dont 1 communautaire

5 EPHAD, dont 3 communautaires

1 aire des gens du voyage avec
5 emplacements comptabilisés
pour 10 places

RÉNOVATION DE L'HABITAT Les causeries rénovation

Soucieuse de la qualité de vie des habitants et désireuse de les accompagner face aux impacts du changement climatique, le Val d'Ille-Aubigné a conventionné avec L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes (ALEC.) Cette dernière sensibilise et accompagne les acteurs du territoire du Pays de Rennes afin de les aider à intégrer les enjeux énergétiques et climatiques pour mieux vivre aujourd'hui et demain.

L'ALEC intervient en soutien du Pass'Réno lors d'animation à destination du grand public dans un objectif de sensibilisation à la rénovation énergétique et aux pratiques de sobriété,

notamment au travers du développement des énergies renouvelables.

Ce partenariat s'est traduit en 2023 par la tenue de deux ateliers « Les causeries rénovations », avec l'objectif de sensibiliser les habitants à la rénovation performante et les inciter à passer à l'acte.

Ces animations ont réuni une quarantaine de participants, certains bien aguerris sur ces questions, d'autres néophytes. Outre des conseils techniques et des informations sur les aides financières mobilisables, les participants ont apprécié pouvoir échanger entre eux.



Causerie rénovation à Guipel.

Un territoire à vivre pour tous

LES MOBILITÉS

LE VÉLO SUR LE TERRITOIRE

9 km

de liaisons cyclables réalisées
inscrites au schéma communautaire,
40 km en étude

- **759** enfants formés au "Savoir rouler à vélo" dans **18** écoles du territoire
- **83** personnes ayant bénéficié du service de location de vélos à assistance électrique dans l'année
- **38** primes à l'achat versées en 2023
- **19** ATELIERS DE RÉPARATION
- **2** soirées cinécyclo



- **607** RÉSERVATIONS AUTOPARTAGE dans les communes ayant proposé une voiture autopartage en 2023 : Langouët, Mouazé et Vieux-Vy-sur-Couesnon puis Gahard et Saint-Symphorien.
- **2** APPELS À PROJET CITOYENS pour des mobilités durables

CHANTIER D'INSERTION

- entretien, aménagement et balisage des sentiers de randonnées
- création et pose de mobilier bois et de signalétiques
- maraîchage biologique
- participation à l'activité liée à la filière bois
- **10** PERSONNES accueillies
- **66 %** de SORTIES POSITIVES

ACCUEIL LOGEMENT D'URGENCE

- **3** FAMILLES accueillies en 2023

ÉPICERIE SOLIDAIRE

- **187** personnes bénéficiaires de l'épicerie solidaire communautaire
- **9 900 €** Soutien financier de l'épicerie solidaire à Saint-Aubin-d'Aubigné

- **11 000 €** d'aide aux restos du cœur

URBANISME ADS

(autorisation des droits du sol)

▪ **766** dossiers instruits

dont 136 permis de construire, 256 permis de construire pour maison individuelle et 15 permis d'aménager



RÉNOVATION DE L'HABITAT

PASS'RéNO

318 ménages

accompagnés pour **99** visites

- **135** aides versées pour un montant de 129 855 €
- **50** primes bois (pour 30 227 €)
- **9** primes solaires (pour 10 341 €)
- **8** primes accession (pour 26 000 €)
- **68** primes complémentaires ANAH (pour 63 287 €)
- **81 %** Part des demandes concernent des travaux d'économie d'énergie
- Pour un montant total d'aides de **259 710 €**

BRICOBUS

- **23** accompagnements
- **10** CHANTIERS solidaires

HABITAT

- **18** LOGEMENTS sociaux livrés en 2023
- **169** LOGEMENTS mis en chantier dans l'année

PETITE ENFANCE

RELAIS PETITE ENFANCE

337 ateliers d'éveil pour **520** participant.es

▪ **82** FAMILLES reçues en rendez-vous



- **2 807** CONTACTS téléphoniques (familles, assistant.es maternelles et partenaires)
- **179** assistant.es maternel.les usager.es du service

TEMPS FORTS ORGANISÉS

- **1** CONFÉRENCE
- **5** SÉANCES d'analyse de la pratique
- **1** ATELIER-LITTÉRATURE
- **2** ATELIERS-CUISINE
- **4** SÉANCES de formation continue

La promotion et le rayonnement du territoire

En 2023, le Val d'Ille-Aubigné a investi dans des projets pour la promotion et le rayonnement du territoire avec le démarrage du chantier de la salle omnisport à Saint-

Symphorien, la validation du programme de travaux pour le réaménagement du Domaine de Boulet, l'appel à projets sur les maisons éclusières de Coursgalais et de Chanclin.

Lecture publique : les petites histoires du Val d'Ille-Aubigné

Pendant la résidence de l'Atelier des histoires dans le cadre des Arts au fil de l'eau, Florence Rochery a récolté la parole des habitants liant anecdotes personnelles et le territoire. Elle a aussi pris des photos liant une miniature à l'environnement où comment le minuscule crée l'infini.

À partir de la récolte des récits des habitants une exposition sur mesure est née « Les petites histoires du Val d'Ille-Aubigné ».

Composée de photographies, d'histoires et d'objets, cette exposition aux multiples facettes est modulable en fonction des projets culturels et l'espace de chaque bibliothèque. Cela permet aux bibliothécaires de proposer aux usagers un temps de partage et d'échange autour du souvenir, de la transmission entre les générations. Le réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné contribue à développer cette action en soumettant au vote des usagers le choix des nouvelles photos exposées au bord du canal à Saint-Germain-sur-Ille.

LE TERRITOIRE DU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ, C'EST

49 489

passages sur le chemin de halage

725

adhérents aux écoles de musique

13

événements organisés

21

écoles accueillies

ATHLÉTISME

LE TERRITOIRE, C'EST AUSSI

4 haltes nautiques
sur le canal d'Ille-et-Rance

1 stade d'athlétisme communautaire

1 base de loisirs
au domaine de Boulet

18 bibliothèques / médiathèques

Les arts au fil de l'eau : résidence Makiko

Pour la 2^e édition du parcours artistique les Arts au fil de l'eau, le Val d'Ille-Aubigné a souhaité proposer une œuvre originale qui mette en valeur le patrimoine existant le long du canal d'Ille-et-Rance. En partenariat avec 40mcube, centre d'art contemporain d'intérêt national à Rennes, ce nouveau projet d'envergure a mis à l'honneur le travail de l'artiste japonaise Makiko Furuichi, qui a été invitée à s'emparer de l'ancienne écurie de la maison éclusière de Chanclin à Montreuil-sur-Ille. Pendant sa résidence en avril, Makiko Furuichi a investi l'entièreté de la bâtisse pour y peindre une fresque monumentale en trompe-l'œil se fondant dans le paysage.

D'avril à août, des actions de médiation ont été proposées aux écoles de Guipel et Montreuil-sur-Ille, aux centres de loisirs mais aussi au grand public. 200 personnes ont ainsi pu participer à des temps de rencontres avec l'artiste et /ou des ateliers de pratiques artistiques : aquarelle, teinture végétale, impression de fleurs... Pour continuer de faire vivre l'œuvre Floraison, un QR code sur place permet d'accéder à un jeu de recherche et trouve pour les familles, un portrait sonore de l'artiste et des témoignages sur l'histoire du canal...

Depuis sa réalisation, on comptabilise 49 489 passages devant la fresque.



© Léo Gouesnard

Fresque Makiko sur ancienne écurie.

La promotion et le rayonnement du territoire

LECTURE PUBLIQUE

Le réseau des médiathèques - bibliothèques

38 097 documents empruntés

- **18** COMMUNES signataires de la charte du réseau
- **11 351** lecteurs actifs
- **43 471** utilisations du portail
- **792** emprunts du fonds communautaire spécialisé d'animation pour les actions en bibliothèques
- **9** jours de formation intercommunale Lecture publique
- **25** RÉUNIONS de réseau



LES ÉCOLES DE MUSIQUE

560 élèves

- **86** ÉLÈVES bénéficiaires de l'aide Quotient familial
- PROGRAMMES ORCHESTRE À L'ÉCOLE ET PLAN MUSIQUE (écoles Allegro et EMI)
- **9** écoles primaires
 - **461 h** de pratique d'un instrument

STADE D'ATHLÉTISME COMMUNAUTAIRE

- **1 164** ÉLÈVES ont bénéficié d'un cycle d'initiation (5 séances par cycle) à l'athlétisme
- **182 h** D'ENSEIGNEMENT DÉCOUVERTE de l'athlétisme aux élèves de CM1/CM2 du territoire

CONCOURS ARTISTIQUE

- **106** PARTICIPANTS à Couleurs de Bretagne pour les communes d'Aubigné et Saint-Symphorien

- **121 500 €** montant de la subvention aux acteurs culturels structurants (*Station Théâtre, OCUS, Le Vent des Forges, Théâtre de Poche*)

SAISON 2022/2023

11 720 spectateurs

au cours de la saison des acteurs structurants

- **7 308** SPECTATEURS aux événements soutenus par le fonds de soutien



- **58 000 €** enveloppe financière attribuée aux associations dans le cadre du fonds de soutien

LES MANIFESTATIONS CULTURELLES

ayant bénéficié du fonds de soutien spécifique :

- STOMAT (Coucoufest)
- ART CAMPO (Les Escales Curieuses)
- La Péniche Spectacle (4 haltes sur le territoire)
- La FEST'YVES
- NEDELIA (Les Arts à Gahard)
- CULTURE en VIA (Val d'Ille-Aubigné en scène)
- ACCUEIL ET LOISIRS (Bol d'Air(s))

- **3** ateliers de formation sur la transition écologique à destination des associations culturelles

DOMAINE DE BOULET (Feins)

Centre nautique

7 849 personnes ont fréquenté le centre nautique

- **1 672** locations,
- **34** abonnés,
- **1 257** personnes en groupe,
- **1 365** scolaires,
- **110** stages voile

Camping

- **12 160** NUITÉES

1 AIRE NATURELLE DE CAMPING (Saint-Médard-sur-Ille)

Juillet et août : **481** nuitées (**58 %** des usagers sont à vélos)



Andouillé-Neuville
Aubigné Feins Gahard
Guipel Langouët
La Mézière Melesse
Montreuil-le-Gast
Montreuil-sur-Ille
Mouazé
Saint-Aubin-d'Aubigné
Saint-Germain-sur-Ille
Saint-Gondran
Saint-Médard-sur-Ille
Saint-Symphorien
Sens-de-Bretagne
Vieux-Vy-sur-Couesnon
Vignoc

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SIÈGE

1 La Métairie • 35520 Montreuil-le-Gast
Tél. 02 99 69 86 86 • Fax 02 99 69 86 87
Mail contact@valdille-aubigne.fr

PÔLE RESSOURCES

rue du Bruant Jaune • ZA Ecoparc
35250 Andouillé-Neuville
Tél. 02 99 55 69 80